

RAPPORT DE GESTION 2017

*Les camps se déroulent paisiblement
aux Grandes-Roches...*



*pendant que le Centre Marcel Barbey
fait peau neuve.*



*Les dortoirs et les sanitaires
sont transformés...*

et une salle d'activités est créée pour les enfants

Table des matières

1.	Introduction	4
2.	Evolution de l'environnement.....	4
3.	Objectifs annuels.....	6
4.	Organigramme de l'ASIME	7
5.	Autorités.....	7
5.1.	Conseil intercommunal.....	7
5.1.1.	<i>Membres</i>	7
5.1.2.	<i>Commissions</i>	7
5.1.3.	<i>Activités</i>	8
5.1.4.	<i>Suivi des vœux</i>	8
5.2.	Comité de direction	8
5.2.1.	<i>Membres</i>	8
5.2.2.	<i>Activités</i>	8
5.2.3.	<i>Groupes de travail</i>	9
5.3.	Conseil d'établissement.....	10
5.3.1.	<i>Membres</i>	10
5.3.2.	<i>Activités</i>	10
6.	Administration.....	10
6.1.	Organisation	10
6.2.	Répartition des activités	10
6.3.	Outils informatiques	10
7.	Devoirs surveillés.....	10
7.1.	Organisation	10
8.	Cabinet dentaire scolaire	12
8.1.	Organisation	12
8.2.	Clientèle.....	12
8.3.	Activités réalisées et résultats obtenus.....	13
8.3.1.	<i>Prophylaxie</i>	13
8.3.2.	<i>Dépistage</i>	13
8.3.3.	<i>Soins dentaires</i>	15
9.	Service de santé scolaire	16
10.	Camps scolaires.....	16
10.1.	Occupation des Grandes-Roches.....	17
10.2.	Camps de ski externes	18
11.	Sport scolaire facultatif	18
11.1.	Activités	18
11.2.	Liste des sports pratiqués	18
11.3.	Organisation	19
12.	Camps d'été (colonies).....	19

13. Locaux et mobilier scolaires	19
13.1. Collèges et salles de sport	19
13.2. Acquisition du <i>Centre Marcel Barbey</i>	20
13.3. Mobilier scolaire	20
14. Transports scolaires	21
15. Conclusion	21
Annexes.....	22
Annexe 1 : Liste des membres du Conseil intercommunal	23
Annexe 2 : Liste des membres du Comité de direction	24
Annexe 3 : Liste des membres du Conseil d'établissement	25
Annexe 4 : Liste des collaborateurs	26
Annexe 5 : Vœux exprimés par la Commission de gestion	27
Annexes 6 à 9 : Rapports d'activités du Conseil d'établissement et des établissements de Morges Est, Morges Ouest et Morges Beausobre	28

1. Introduction

Le rapport annuel de gestion de l'Association scolaire intercommunale de Morges et environs (ASIME) présente son organisation et les principales activités qui se sont déroulées dans les différents secteurs.

2. Evolution de l'environnement

Selon les statuts de l'association, les coûts sont répartis sur les communes membres selon deux indicateurs :

- Le nombre d'habitants au 31 décembre de l'exercice
- Le nombre d'élèves au 1^{er} octobre de l'année précédant l'exercice comptable

Au 31 décembre 2017, les 9 communes de l'ASIME réunissaient **24'013 habitants** (source SCRIS). Ce chiffre croît régulièrement chaque année.

Au 1^{er} octobre 2016, **2'426 élèves** étaient inscrits (2'448 élèves au 1^{er} octobre 2015) :

- 2'400 élèves étaient domiciliés sur le territoire de l'ASIME
- 26 élèves étaient domiciliés hors du territoire de l'ASIME, mais ont été enclassés dans ses établissements scolaires, bénéficiant d'une dérogation cantonale

Après 3 années de baisse, le nombre d'élèves a augmenté en 2017. A titre d'information, au 1^{er} octobre 2017, 2'458 élèves sont inscrits :

- 2'434 élèves sont domiciliés sur le territoire de l'ASIME
- 24 élèves sont domiciliés hors du territoire de l'ASIME

Le tableau suivant présente l'évolution du nombre d'habitants et du nombre d'élèves.

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Population au 31 décembre	21'057	21'700	22'126	22'456	22'550	22'993	23'170	23'473	23'806	24'013	
Elèves ASIME au 1er octobre de l'année précédente	2'490	2'424	2'407	2'416	2'466	2'456	2'439	2'442	2'423	2'400	2'434
Elèves hors ASIME (dérogations)		14	16	8	12	12	15	16	25	26	24
Elèves hors ASIME (conventions)	275	228	186	111	108	-	-	-	-	-	-
<i>Sous-total</i>	<i>2'765</i>	<i>2'666</i>	<i>2'609</i>	<i>2'535</i>	<i>2'586</i>	<i>2'468</i>	<i>2'454</i>	<i>2'458</i>	<i>2'448</i>	<i>2'426</i>	<i>2'458</i>
Elèves OESP							16	18	26	25	24
<i>Total élèves</i>	<i>2'765</i>	<i>2'666</i>	<i>2'609</i>	<i>2'535</i>	<i>2'586</i>	<i>2'468</i>	<i>2'470</i>	<i>2'476</i>	<i>2'474</i>	<i>2'451</i>	<i>2'482</i>

Explications concernant les libellés figurant dans le tableau ci-dessus :

- Population : population résidente permanente au 31 décembre (source SCRIS)
- Elèves ASIME : élèves au 1er octobre de l'année précédente, domiciliés sur le territoire de l'ASIME
- Elèves hors ASIME : élèves domiciliés hors du territoire de l'ASIME mais enclassés dans ses établissements en raison d'une des dérogations suivantes :
 - Aire de recrutement
 - Sport-Art-Etudes
 - Transferts entre établissements
 - Pédagogie spécialisée
 - Rattrapage ou raccordement

- Placement par SPJ (*Service de protection de la jeunesse*)
- Migration intercantonale
- Elèves OESP : élèves suivis par l'OESP (*Office de l'enseignement spécialisé*) qui fréquentent les établissements scolaires de l'ASIME mais dont l'écolage est financé par le SESAF (*Service de l'enseignement spécialisé et de l'appui à la formation*).

Le graphique suivant illustre l'évolution opposée du nombre d'habitants et du nombre d'élèves.



Le tableau suivant présente la répartition du nombre d'habitants par commune.

Commune	Nombre d'habitants au 31.12.2017 (cf. note SCRIS)	%	Nombre d'habitants au 31.12.2016 (cf. note SCRIS)	Nombre d'habitants au 31.12.2016 (rapport gestion 2016)	%
Aclens	545	2%	521	521	2%
Bremblens	547	2%	516	516	2%
Chigny	338	1%	343	343	1%
Echichens	2'712	11%	2'644	2'639	11%
Lully	795	3%	788	785	3%
Morges	15'839	67%	15'906	15'819	67%
Romanel-sur-Morges	470	2%	477	477	2%
Tolochenaz	1'883	8%	1'867	1'865	8%
Vufflens-le-Château	884	4%	841	841	4%
Hors ASIME					
Total	24'013	100%	23'903	23'806	100%

Note SCRIS

Une nouvelle définition est en vigueur dès le 31.12.2017 : la population résidente permanente intègre désormais les fonctionnaires d'organisations internationales et la population du domaine de l'asile résidant en Suisse depuis au moins un an. Dans ce tableau, les données avant 2017 sont des estimations calculées rétroactivement selon la nouvelle définition (données provisoires).

Le tableau suivant présente la répartition du nombre d'élèves par commune.

Commune	Nombre d'élèves au 01.10.2016							Nombre d'élèves au 01.10.2015						
	1-6	7-8	9-11	s/total	OESP	Total	%	1-6	7-8	9-11	s/total	OESP	Total	%
Aclens	29	7	21	57		57	2%	30	8	20	58		58	2%
Bremblens	38	11	18	67		67	3%	40	13	24	77		77	3%
Chigny	15	12	12	39		39	2%	19	11	10	40		40	2%
Echichens	173	53	72	298	1	299	12%	173	55	86	314		314	13%
Lully	65	18	30	113		113	5%	58	16	35	109		109	4%
Morges	789	284	380	1'453	12	1'465	59%	817	239	387	1'443	11	1'454	58%
Romanel-sur-Morges	26	9	17	52		52	2%	19	12	20	51		51	2%
Tolochenaz	112	39	63	214		214	9%	114	46	59	219		219	9%
Vufflens-le-Château	54	19	34	107		107	4%	50	23	39	112		112	5%
Hors ASIME	13	2	11	26	12	38	2%	14	3	8	25	15	40	2%
Total	1'314	454	658	2'426	25	2'451	100%	1'334	426	688	2'448	26	2'474	100%

A titre d'information, le tableau suivant présente la situation à la rentrée 2017. Ces chiffres seront pris en compte dans l'exercice 2018.

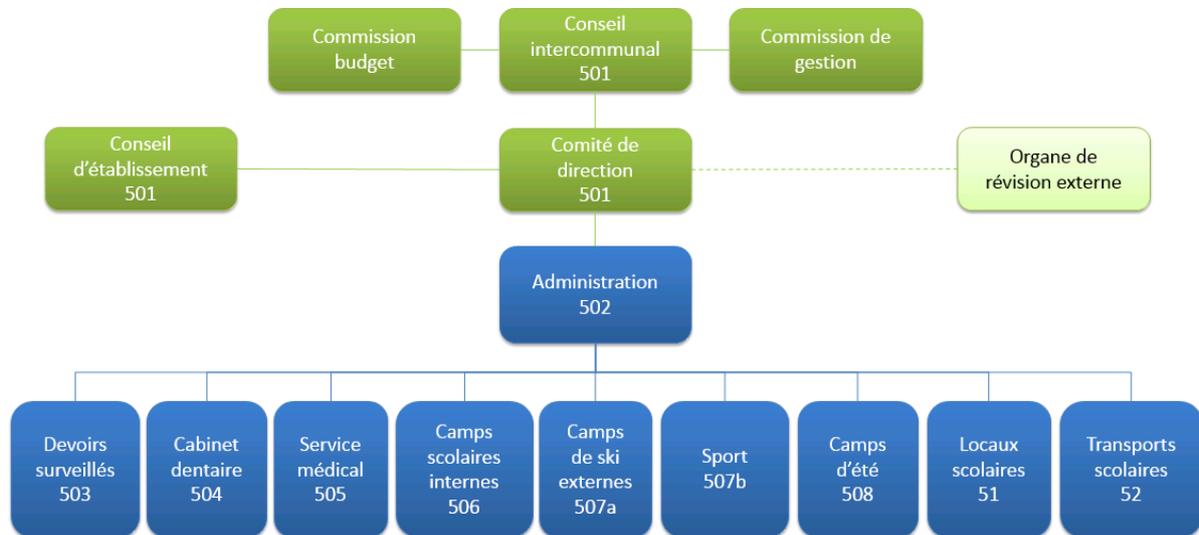
Commune	Nombre d'élèves au 01.10.2017						
	1-6	7-8	9-11	s/total	OESP	Total	%
Aclens	36	7	19	62		62	3%
Bremblens	47	10	16	73		73	3%
Chigny	14	9	16	39		39	2%
Echichens	178	56	80	314	1	315	13%
Lully	52	20	28	100		100	4%
Morges	797	286	382	1'465	10	1'475	59%
Romanel-sur-Morges	22	7	22	51	1	52	2%
Tolochenaz	114	44	66	224	1	225	9%
Vufflens-le-Château	57	18	31	106		106	4%
Hors ASIME	10	4	10	24	11	35	1%
Total	1'327	461	670	2'458	24	2'482	101%

3. Objectifs annuels

Les objectifs 2017 fixés par le Comité de direction étaient les suivants :

1. Acquérir le *Centre Marcel Barbey*, réaliser les travaux de rénovation et de transformation et y transférer les camps en 2018
2. Organiser le transfert du personnel des camps de la Ville de Morges à l'ASIME, si possible pour le début de l'année 2018
3. Organiser une analyse de l'organisation et de la structure du cabinet dentaire par un médecin-dentiste conseil afin d'identifier les possibilités de réduire le déficit

4. Organigramme de l'ASIME



Les chiffres correspondent aux comptes de regroupement dans le plan comptable. Pour information, à partir de l'exercice 2018, le sport sera transféré dans un nouveau groupe 509.

5. Autorités

5.1. Conseil intercommunal

5.1.1. Membres

Selon les statuts et en raison de la présence de 9 communes membres, le Conseil intercommunal est composé de :

- 2 délégués de chaque commune (sauf Morges) : 1 municipal-e et 1 délégué-e du Conseil communal ou général
- 8 délégués de la commune de Morges : 2 municipaux et 6 délégués du Conseil communal

La liste des membres du Conseil intercommunal se trouve à l'annexe 1.

5.1.2. Commissions

La Commission de gestion, nommée pour la législature, a examiné le préavis n° 05/05.2017 sur la gestion et les comptes de l'exercice 2016.

Six autres commissions ont été nommées :

- Une commission *ad hoc* pour l'étude du préavis n° 01/02.2017 – *Demande d'autorisations générales*
- Une commission *ad hoc* pour l'étude du préavis n° 02/02.2017 – *Indemnités 2016 - 2021*
- Une commission *ad hoc* pour l'étude du préavis n° 03/02.2017 – *Modification de l'article 13, chiffre 16, des statuts*
- Une commission *ad hoc* pour l'étude du préavis n° 04/02.2017 – *Modification des articles 9 et 40 du Règlement du Conseil d'établissement*
- Une commission *ad hoc* pour l'étude du préavis 06/06.2017 – *Demande de crédit de CHF 1'800'000.00 pour la rénovation et la transformation du Centre Marcel Barbey, sur la commune du Lieu*
- Une commission *ad hoc* pour l'étude du préavis n° 07/09.2017 sur le budget 2018

5.1.3. Activités

Le Conseil intercommunal s'est réuni à quatre reprises durant l'année :

- Le 15 février 2017 pour étudier les préavis n° 01, 02, 03 et 04/02.2017
- Le 31 mai 2017 pour traiter le préavis n° 05/05.2017
- Le 28 juin 2017 pour étudier le préavis n° 06/06.2017
- Le 26 septembre 2017 pour approuver le préavis n° 07/09.2017

5.1.4. Suivi des vœux

Le suivi des vœux formulés par la Commission de gestion se trouve à l'annexe 5.

5.2. Comité de direction

5.2.1. Membres

La liste des membres du Comité de direction se trouve à l'annexe 2.

5.2.2. Activités

Le Comité de direction s'est réuni à 14 reprises durant l'année. Une séance supplémentaire *extra muros* s'est déroulée au *Centre Marcel Barbey*.

Les directeurs des 3 établissements scolaires ont participé à 9 reprises à la première partie de ces séances. Les rapports d'activités des 3 établissements scolaires sont joints à ce document (cf. annexes 7 à 9).

Le Comité de direction a traité les dossiers suivants :

- Activités scolaires générales, administration et finances :
 - Rédaction du préavis n° 01/02.2017 – *Demande d'autorisations générales*
 - Examen et approbation des comptes 2016 puis du budget 2018
 - Participation au projet d'implantation d'un nouvel outil de gestion à la Ville de Morges (Abacus/Nest à la place de Larix/Nova). Cet outil permettra notamment à l'ASIME de gérer elle-même l'enregistrement et le visa électronique des factures.
 - Adaptation du tarif des prestations de l'ASIME
- Relations avec les établissements scolaires :
 - Organisation d'une soirée d'élection du quart « parents » de Morges Est au Conseil d'établissement
 - Rédaction du préavis n° 04/02.2017 – *Modification des articles 9 et 40 du Règlement du Conseil d'établissement*
 - Examen du projet LIFT destiné à faciliter l'insertion des jeunes dans le monde du travail
- Ressources humaines :
 - Rédaction du préavis n° 02/02.2017 - *Indemnités 2016-2021*
 - Régularisation des cotisations AVS/AI/APG/PCFam pour 2015 et 2016
 - Suivi des modifications des statuts et du règlement de prévoyance de la CIP
 - Organisation du transfert du personnel des Grandes-Roches de la Ville de Morges à l'ASIME
- Mobilier scolaire et machines :
 - Renouvellement annuel du mobilier scolaire
 - Fin du renouvellement des machines des ateliers de travaux manuels
- Transports scolaires :
 - Etude de l'impact des plans d'enclassement sur les transports scolaires
 - Etude du transport des élèves de Morges qui sont enclassés au collège de Lully
- Cabinet dentaire (cf. groupe de travail ad hoc ci-dessous)
- Camps :
 - Recherche d'alternatives pour accueillir éventuellement les camps de ski
 - Organisation du déménagement au *Centre Marcel Barbey*
 - Etude concernant le remplacement des minibus pour les camps
- Locaux scolaires (cf. groupe de travail *ad hoc* ci-dessous)

5.2.3. Groupes de travail

Le Comité de direction a chargé 2 groupes de travail de se concentrer sur la gestion des locaux scolaires et la réorganisation du cabinet dentaire scolaire.

Groupe de travail « Locaux scolaires »

Le groupe de travail « Locaux scolaires » s'est réuni à 6 reprises les 23 janvier, 3 avril, 15 et 29 mai, 28 août et 13 novembre 2017.

Membres :

- Mme Isabelle Bonvin et MM. Philippe Deriaz, Giuseppe Biancaniello et Andreas Sutter
- Administration : M. Marc Johannot

Travaux réalisés :

- Direction du projet Centre Marcel Barbey :
 - Consultation des communes membres et rédaction du préavis n° 03/02.2017 – *Modification de l'article 13, chiffre 16, des statuts* afin de permettre l'acquisition du bâtiment, d'une part, et l'élévation du plafond d'endettement, d'autre part
 - Régularisation du statut fiscal de l'ASIME
 - Suivi des démarches avec le Canton au sujet de l'obligation hypothécaire liée au bien
 - Rédaction du préavis n° 06/06.2017 – *Demande de crédit de CHF 1'800'000.00 pour la rénovation et la transformation du Centre Marcel Barbey*
 - Processus de mise à l'enquête des transformations du bâtiment
 - Négociation avec les établissements bancaires en vue de l'obtention du prêt hypothécaire
 - Appels d'offres, choix des entreprises et suivi des travaux
- Suivi du projet de mise à niveau de l'infrastructure informatique des collèges (y compris équipement wifi)
- Suivi de l'avancement du projet de collège Morges Gare-Sud
- Négociation avec la ville de Morges concernant la fin de bail des Grandes-Roches
- Suivi du projet de nouveau collège à Morges Gare-Sud
- Collaboration avec la DGEO et les directions scolaire concernant la planification scolaire
- Mise à jour de l'inventaire des locaux scolaires
- Planification des investissements concernant les locaux scolaires
- Suivi de différents projets de rénovation/transformation/agrandissement : collèges de Beausobre, Chanel et Gracieuse
- Poursuite de la réflexion sur les locaux loués : Longeraie et Square Central
- Etude de l'occupation des locaux et participation à la planification scolaire
- Examen de la demande de la commune de Tolochenaz au sujet des travaux de rénovation de la salle polyvalente
- Examen de la demande de la commune de Vufflens-le-Château au sujet de l'achat d'écrans numériques

Groupe de travail « Réorganisation du cabinet dentaire »

Le groupe de travail « Réorganisation du cabinet dentaire » s'est réuni une fois le 4 septembre 2017.

Membres :

- Mmes Isabelle Bonvin, Sylvie Podio et Maria-Pia Dubey et M. Andreas Sutter
- Administration : M. Marc Johannot

Travaux réalisés :

- Organisation d'une analyse du cabinet dentaire par un médecin-dentiste mandaté par la SSO
- Analyse du rapport de l'expert
- Elaboration d'une stratégie en vue de réduire le déficit du cabinet
- Demande de conseils juridiques
- Organisation de l'audition des quatre collaboratrices

5.3. Conseil d'établissement

5.3.1. Membres

Selon la loi sur l'enseignement obligatoire (LEO), le Conseil d'établissement est composé de 24 membres issus à parts égales des 4 quarts suivants :

1. Les parents
2. Les professionnels de l'école
3. La société civile
4. Les autorités

La liste des membres du Conseil d'établissement se trouve à l'annexe 3.

5.3.2. Activités

Le rapport d'activités du Conseil d'établissement se trouve à l'annexe 6.

6. Administration

6.1. Organisation

L'équipe administrative est composée de M. Marc Johannot, directeur administratif (80 %), et de deux secrétaires (à 60 % et 50 %), soit au total 1.9 équivalents plein temps (EPT). La liste des collaborateurs de l'ASIME se trouve à l'annexe 4.

6.2. Répartition des activités

Les secteurs d'activités sont répartis entre les 3 collaborateurs comme suit :

- M. Marc Johannot s'occupe des relations avec les autorités et les partenaires, de la direction, du personnel, des finances, des locaux et du mobilier scolaires
- Mme Corinne Borboën gère l'école à la montagne, les camps de ski, les camps d'été et le sport scolaire facultatif
- Mme Jacqueline Botteron s'occupe du secrétariat, de l'administration, de l'informatique, des dérogations, des devoirs surveillés et des transports scolaires

6.3. Outils informatiques

La plateforme collaborative mise en place en 2014 est utilisée par 75 personnes :

- 7 membres du Comité de direction
- 3 membres du secteur administration
- 57 collaborateurs des devoirs surveillés
- 4 collaboratrices du cabinet dentaire scolaire
- 4 collaborateurs des camps

Chacun peut avoir accès, en tout temps et en tout lieu, aux dernières informations en se connectant depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone. Cet outil facilite grandement la communication et le partage d'informations.

Le remplacement de l'outil de gestion des élèves et de l'ensemble des activités de l'ASIME, prévu en 2017, a été reporté d'une année en raison de l'importante charge de travail due aux autres projets en cours.

7. Devoirs surveillés

7.1. Organisation

Les devoirs surveillés sont ouverts aux élèves de 4 à 8P et à ceux de 9S.

Les objectifs visés sont les suivants :

1. Conseiller et encadrer l'élève pour qu'il apprenne à s'organiser, à séquencer et à anticiper le travail de la semaine.
2. Accompagner et soutenir l'élève s'il a des questions liées à ses devoirs du jour.
3. Signaler à la maîtresse de classe si un élève rencontre de grosses difficultés.
4. Encourager la responsabilité et l'autonomie de l'élève, ainsi que l'entraide entre camarades

Le tableau suivant présente le nombre d'élèves inscrits aux devoirs surveillés ainsi que le nombre de groupes.

	Nombre d'élèves	Elèves 4-8P	Elèves 4-8P aux DS	Proportion	Elèves 9S	Elèves 9S aux DS	Proportion	Nombre de groupes constitués	Nombre d'élèves par groupe
2012-2013	2468	1270	232	18.3%				28	8.3
2013-2014	2470	1020	211	20.7%				27	7.8
2014-2015	2476	1080	210	19.4%				26	8.1
2015-2016	2474	1058	178	16.8%				23	7.7
2016-2017	2451	1092	197	18.0%	221	21	9.5%	26	7.6
2017-2018	2482	1100	199	18.1%	247	23	9.3%	28	7.1
31.12.2017	2475	1094	210	19.2%	245	23	9.4%	28	7.5

Au 31 décembre 2017, 233 élèves étaient inscrits aux devoirs surveillés, ce qui représente une proportion de 17,4 % des élèves de 4P à 9S.

A la rentrée 2017-2018, les élèves qui s'étaient inscrits dans le délai fixé au 31 juillet ont pu commencer les devoirs surveillés le 4 septembre. 26 groupes ont été ouverts (24 dans les 7 collèges de Morges, un à Tolochenaz et un à Echichens). Les autres élèves, dont les inscriptions étaient parvenues tardivement, n'ont débuté les devoirs surveillés que le 19 septembre. A cette date, 2 groupes supplémentaires ont été ouverts à Morges. Depuis lors, le nombre de groupes est resté stable.

L'organisation est bien rôdée. Chaque groupe est placé sous la responsabilité d'un-e maître-esse de devoirs surveillés. Plusieurs groupes fonctionnent en mode duo, c'est-à-dire qu'un-e maître-esse travaille 2 jours et l'autre 1 jour. Une équipe de 23 remplaçant-e-s vient compléter le dispositif.

Le nombre moyen d'élèves par groupe se situe entre 7 et 9. Certains groupes sont parfois plus importants pour ne pas séparer les élèves d'une même classe. A partir de 11 élèves, une discussion est engagée avec le ou la maître-esse pour éventuellement scinder le groupe en deux.

Cette année, seuls 2 enfants ont bénéficié d'une aide individuelle. Deux maîtresses s'en occupent exclusivement, 3 fois par semaine, selon le même horaire que les devoirs surveillés. Ces aides individuelles sont partiellement financées par le SESAF.

Pour la 2^e année consécutive, les élèves de 9S qui éprouvent des difficultés dans leurs devoirs lors de la transition du degré primaire au degré secondaire ont pu s'inscrire aux devoirs surveillés au collège de Beausobre. Trois groupes ont été créés pour 23 enfants.

Des élèves de 11^e année VP ont à nouveau été engagés comme assistant-e-s de devoirs surveillés. Au terme d'une procédure de recrutement, 17 jeunes ont intégré 12 groupes de devoirs surveillés. Ils aident principalement dans les grands groupes. Ils sont engagés de septembre à mai à raison d'une heure par semaine, les lundi, mardi ou jeudi selon leur emploi du temps (scolaire et privé) et la quantité de devoirs des enfants. Le lieu de travail a été choisi en fonction de leur collège ou de leur domicile. Ils font partie de l'encadrement et prennent en charge une partie de la surveillance des devoirs. Leur présence est très appréciée, tant par les élèves que par les responsables de groupes. Pour la plupart de ces jeunes, c'est leur première expérience dans le monde du travail.

Trois rencontres plénières ont été organisées les 23 mai, 31 août et 30 novembre avec tou-te-s les maître-esse-s, les assistants et les remplaçants.

Au cours d'une de ces rencontres, une enseignante spécialisée, participant aux devoirs surveillés, a donné une conférence intitulée « *En présence d'enfants difficiles, sans renforts ni baguette magique, comment soutenir les élèves qui veulent travailler ?* ». Cette présentation a permis un échange constructif entre les participants car il s'agit d'une problématique régulièrement rencontrée dans nos groupes.

8. Cabinet dentaire scolaire

8.1. Organisation

La direction du cabinet est assurée par la doctoresse Jocelyne Pouet-Piccerelle.

L'équipe est composée de 4 collaboratrices à temps partiel (totalisant 2.9 équivalents plein temps (EPT)) :

- 1 médecin-dentiste : 0.8 EPT
- 1 assistante dentaire : 0.7 EPT
- 2 collaboratrices : 0.7 et 0.8 EPT

Le cabinet dentaire est ouvert 40 semaines par année, soit 38 semaines d'école + 10 jours supplémentaires pendant les vacances scolaires. Le temps de travail est annualisé. Les heures de travail correspondant aux vacances supplémentaires sont compensées durant l'année.



8.2. Clientèle

Le tableau suivant présente les différentes catégories de clients et leur lieu de domicile.

		Nombre de patients						
		En âge préscolaire	En âge de scolarité obligatoire	%	Scolarité obligatoire terminée mais < 20 ans	%	Total	
Lieu de domicile	Morges	0	713	62%	266	62%	979	62%
	Couronne morgienne	0	390	34%	143	33%	533	34%
	Hors ASIME	0	48	4%	22	5%	70	3%
	<i>Total</i>	<i>0</i>	<i>1'151</i>	<i>100%</i>	<i>431</i>	<i>100%</i>	<i>1'582</i>	<i>100%</i>
		<i>0%</i>	<i>73%</i>		<i>27%</i>		<i>100%</i>	

En 2017, le cabinet dentaire a accueilli un peu plus de patients : 1'582 au lieu de 1'499 en 2016, soit une augmentation de 5.5 %.

L'augmentation du nombre de patients en âge de scolarité obligatoire est de 2.9 % (1'151 au lieu de 1'118 en 2016). Le nombre de patients ayant terminé leur scolarité obligatoire et de moins de 20 ans a augmenté de 13.2 % (431 au lieu de 380 en 2016).

Les 1'103 élèves de l'ASIME (713 + 390) représentent 69.7 % du total des patients du cabinet dentaire (1'582).

Ils représentent aussi 47.3 % des élèves des établissements scolaires qui sont domiciliés dans les communes de l'ASIME (2'434 au 01.10.2017).

Le tableau suivant présente la proportion d'élèves inscrits au cabinet dentaire scolaire.

	Nombre d'élèves		Nombre d'élèves inscrits au cabinet dentaire scolaire		Proportion élèves inscrits / nombre d'élèves
	Nombre	%	Nombre	%	
Elèves morgiens	1'465	60%	713	65%	49%
Elèves de la Couronne morgienne	969	40%	390	35%	40%
<i>Total</i>	<i>2'434</i>	<i>100%</i>	<i>1'103</i>	<i>100%</i>	<i>-</i>

Ce tableau met en évidence les proportions suivantes :

- 60 % des élèves de l'ASIME sont domiciliés à Morges et 40 % dans la Couronne morgienne
- 65 % des élèves de l'ASIME qui sont soignés au cabinet dentaire sont morgiens et 35 % viennent de la Couronne morgienne.
- 49 % des élèves morgiens sont patients du cabinet dentaire contre 40 % pour la Couronne morgienne

8.3. Activités réalisées et résultats obtenus

8.3.1. Prophylaxie

L'assistante dentaire responsable de la prophylaxie a visité à 2 reprises 72 classes pour motiver les élèves au brossage des dents et leur donner des informations sur la santé bucco-dentaire.



Cette année l'accent a été mis sur les aliments sucrés. Le sujet a suscité beaucoup d'intérêt autant de la part des élèves que des enseignantes. Les conseils ont été retenus et mis en pratique avec assiduité. Dans certains collèges, le message a aussi pu être transmis aux parents. Au cabinet, petits et grands patients sont accueillis pour des applications de fluor et des motivations individuelles.

Cette collaboratrice a participé à la journée romande de la prophylaxie organisée par l'Association romande des enseignantes en santé bucco-dentaire (ARESBD).

8.3.2. Dépistage

Le dépistage permet de détecter la première carie ainsi que les défauts d'occlusion. Le dépistage ne remplace pas un contrôle. Il dure environ 6 semaines, entre octobre et novembre 2017. La médecin-dentiste assure cette prestation chaque année pour tous les enfants scolarisés dans les collèges de l'ASIME. Pour certains élèves, elle se déplace dans les différents collèges avec un matériel portable. Pour ceux des collèges de Beausobre, Chanel, Gracieuse et Pré-Maudry, le dépistage a lieu au cabinet situé à Beausobre.

2'290 élèves sont passés par le dépistage. Les parents des élèves absents ont été avertis pour que ledit contrôle soit effectué par leur médecin-dentiste privé car le dépistage est obligatoire. Les parents qui refusent que celui-ci soit effectué par le cabinet dentaire scolaire de l'ASIME doivent fournir l'attestation d'un suivi régulier par un médecin-dentiste privé.

Le tableau suivant présente le résultat du dépistage.



	Résultat du dépistage					Elèves absents	Elèves avec dépistage externe	Total	
	Pas de caries	Bouche en ordre, caries soignées	Présence de caries	Présence de polycaries	Sous-total				
Elèves inscrits	606	296	167	8	1'077	26	-	1'103	44%
Elèves non inscrits	637	244	318	14	1'213	42	124	1'379	56%
Total	1'243	540	485	22	2'290	68	124	2'482	100%
	54%	24%	21%	1%	100%	92%	3%	5%	100%

RAPPORT DE GESTION 2017

Les photos suivantes présentent l'environnement de travail lorsque les dépistages sont effectués dans les collèges.

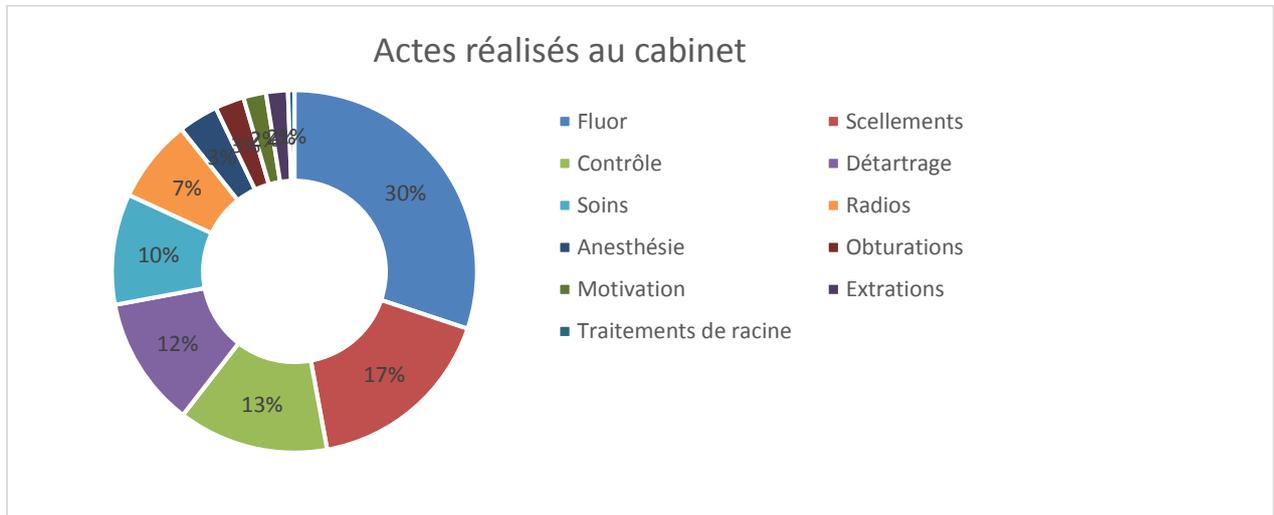


Selon le cahier des charges pour la médecine dentaire scolaire et les dépistages dentaires, le dépistage doit être effectué dans un local tranquille, avec une lampe frontale ou une lampe flexible orientable, une chaise réglable en hauteur avec une tête réglable, de l'air comprimé (si possible), une sonde et un miroir pour chaque élève.



8.3.3. Soins dentaires

La médecin-dentiste a effectué 5'126 actes médicaux en 2017 dont la répartition est présentée dans le graphique ci-dessous. 168 rendez-vous ont été manqués sans annonce préalable.



Depuis le 1^{er} juin 2008, les soins fournis par le cabinet sont facturés avec une valeur du point à 3.10 (point assurance). Pour mémoire, la valeur du point avait été fixé le 1^{er} janvier 1977 à 2.75.

Les photos suivantes présentent différents types de soins



Soins de caries sur dents de lait



Soins de caries sur dents adultes



Prévention des caries par scellements des sillons



Conséquence d'une chute à trottinette



Conséquences d'un choc violent en jouant : les 2 incisives centrales



Résultat après collage des bouts cassés

9. Service de santé scolaire

En collaboration avec le Dr Claude-André Mayor, médecin scolaire, 2 infirmières scolaires gèrent la santé globale des enfants et des adolescents à l'école. Elles exercent des activités de promotion de la santé et de prévention, disposent de locaux et sont intégrées dans les établissements scolaires.

Leurs activités se partagent entre des tâches fixes (entretiens avec les familles, vaccinations, dépistages, administration), et un travail en interdisciplinarité, pour l'élaboration de projets de promotion de la santé et pour des situations diverses et imprévisibles (premiers soins, urgences, situations de détresse sociale, incidents critiques, intégration des enfants à besoins de santé particuliers). Elles sont à disposition des enfants, des adolescents, des familles, des enseignants pour un accompagnement, un soutien, une orientation. Elles collaborent avec les différents partenaires psycho-socio-éducatifs.

L'ASIME paie les honoraires du médecin scolaire, fournit les locaux et les équipements des infirmières et finance le réapprovisionnement des pharmacies de secours qui sont à disposition dans les bâtiments scolaires.



10. Camps scolaires

Ce chapitre présente les camps d'école à la montagne (aux Grandes-Roches) ainsi que les camps de ski (aux Grandes-Roches, pour le ski de fond, et sur des sites externes, pour le ski alpin).

L'équipe des camps est dirigée par M. Olivier Fournier, accompagné de 2 moniteurs et d'un cuisinier (tous à plein temps), et de 2 moniteurs auxiliaires à temps partiel durant les camps de ski.

Durant toute l'année scolaire, l'équipe a accueilli 2 classes chaque semaine, ce qui représente au total plus de 1'500 enfants.

L'hiver a été très pauvre en chute de neige. Elle est arrivée sur le tard en janvier et sur un sol très humide. Elle a souvent fondu pour mieux revenir. Les camps de skis de fond laissent d'excellents souvenirs aux enfants (environ 445 sur l'hiver). Le côté ludique de ce sport et les sorties en forêt sont les moments les plus appréciés de la période hivernale. Par contre, le ski alpin a été très occasionnel en raison du faible enneigement. Le lac a gelé dans son entier fin janvier avant l'arrivée de trombes d'eau début février.



Au printemps, les activités en forêt ont beaucoup de succès, dans une ambiance calme et positive. Les thèmes abordés sont l'observation des insectes, des animaux et leurs traces, des différentes essences d'arbres mais également la sensibilisation à ce milieu naturel et à sa fragilité. Les enfants apprennent à se comporter dans



une forêt, à la protéger et à profiter de ce lieu paisible, agréable et rempli de beautés (mousses, feuilles, couleurs, odeurs). Un thème très apprécié en forêt est la création de « land art ». En formant des groupes, les enfants collaborent et aménagent un village miniature avec le matériel à disposition devant eux (feuilles, bois mousses, cailloux). Ensuite ils décrivent et expliquent aux autres enfants leur création et découvrent celle des autres groupes. Certains construisent des « tableaux » en matière naturelle, ou des animaux imaginaires. Le canapé forestier, créé par les animateurs, est le lieu privilégié pour se réunir, pour discuter de ces thèmes. Le repas a aussi lieu en forêt : grillades, légumes crus, pain, boisson et fruits pour dessert.

Ces moments en forêt laissent de beaux souvenirs aux enfants. Au cours d'une sortie en forêt, l'animateur faisait écouter aux enfants le chant du pic noir enregistré sur son smartphone. Comme par enchantement, un

vrai pic noir est venu se poser sur une branche au-dessus des enfants émerveillés, et s'est mis à répéter ce chant.

L'équipe a activement participé à l'élaboration du projet du *Centre Marcel Barbey*, en validant sur plans les propositions d'aménagement de l'architecte puis en récupérant et en débarrassant le contenu du bâtiment avant le début des travaux. Tout au long de cette année, nostalgie et enthousiasme se sont côtoyés dans toutes les activités où c'était "la dernière fois". Nul doute que le changement de site va apporter un renouveau aux camps de l'ASIME !

10.1. Occupation des Grandes-Roches

Les 35.5 semaines d'activité pendant les périodes scolaires ont été occupées de la manière suivante :

- 76 % par les élèves de l'ASIME
- 11 % par les élèves de l'établissement scolaire de Prilly (échanges avec la Barboleusaz)
- 13 % par les élèves d'autres établissements scolaires

Les enseignants des établissements scolaires de l'ASIME s'inscrivent dans un premier temps puis les semaines libres sont proposées aux établissements externes.

Le tableau suivant présente la répartition des enfants par degrés.

Cycle	Degré	Nombre de classes	Pourcentage
1	1-2P	4	
	3P	7	
	3-4P	5	
	4P	8	
	<i>Sous-total</i>	24	34%
2	5P	7	
	6P	9	
	7P	10	
	8P	3	
	<i>Sous-total</i>	29	42%
<i>Echanges avec Prilly*</i>	5P	2	
	7P	2	
	9S	4	
	<i>Sous-total</i>	8	11%
<i>Classes extérieures à l'ASIME</i>		9	13%
Total		70	100%

4 échanges d'une semaine ont été organisés avec des classes de Prilly, ce qui a permis à 9 classes de l'ASIME de monter à la Barboleusaz.

A nouveau cette année, plusieurs classes de 7P ont profité des Grandes-Roches, principalement en hiver pour le ski de fond.

Le tableau suivant présente l'occupation par saison.

Etablissements	Hiver			Printemps			Automne		
	Enfants	%	Adultes	Enfants	%	Adultes	Enfants	%	Adultes
Morges Est	139	33%	8	117	32%	9	155	29%	9
Morges Ouest	187	44%	11	175	48%	16	210	39%	18
<i>Sous-total ASIME</i>	326	77%	19	292	80%	25	365	68%	27
Prilly	80	19%	6	35	9%	2	40	7%	2
Autres	18	4%	1	40	11%	3	132	25%	9
Total	424	100%	26	367	100%	30	537	100%	

La variation saisonnière (hiver / printemps / automne) est la suivante :

- à 77 % / 80 % / 68 % par les élèves de l'ASIME
- à 19 % / 9% / 7 % par les élèves de l'établissement scolaire de Prilly (échange avec la Barboleusaz)
- à 4 % / 11 % / 25 % par les élèves d'autres établissements scolaires

10.2. Camps de ski externes

Cinq camps de ski ont été organisés pour les élèves de 9S sur différents sites alpins :

- St-Luc : 1 camp d'une semaine / 2 classes (30 janvier – 3 février 2017)
- La Barboleusaz : 2 camps d'une semaine / 4 classes (30 janvier – 3 février et 13 – 17 février 2017)
- La Lenk : 1 camp d'une semaine / 3 classes (12 – 16 mars 2017)
- Vers-l'Eglise : 1 camp d'une semaine / 2 classes (6 – 10 mars 2017)

11. Sport scolaire facultatif

11.1. Activités

Pratiquer un sport favorise le maintien d'une bonne santé. Le choix proposé dans le cadre du sport scolaire facultatif permet à chaque élève de découvrir et de s'initier à un sport en dehors des heures scolaires. En moyenne, 15 sports sont proposés chaque semestre. Si quelques cours n'ont pas lieu en raison du manque d'inscriptions, d'autres sports rencontrent un vif succès, comme la natation, le judo ou le grand trampoline. En 2017, 180 enfants se sont inscrits au premier semestre et 220 au second.

Année scolaire	Semestre	Sports proposés	Sports supprimés	Sports pratiqués	Inscriptions
2012-2013	1	15	7	8	125
	2	9	3	6	124
	<i>Total</i>	24	10	14	249
2013-2014	1	13	6	7	143
	2	12	3	9	162
	<i>Total</i>	25	9	16	305
2014-2015	1	15	5	10	149
	2	15	6	15	125
	<i>Total</i>	30	11	25	274
2015-2016	1	15	5	10	177
	2	17	5	12	147
	<i>Total</i>	32	10	22	324
2016-2017	1	16	5	11	190
	2	15	5	10	180
	<i>Total</i>	31	10	21	370
2017-2018	1	16	4	12	220
	2				
	<i>Total</i>	16	4	12	220

11.2. Liste des sports pratiqués

- Curling
- Danses latines
- Danses modernes
- Football
- Grand trampoline
- Handball
- Jiu-jitsu
- Jonglage et équilibre
- Judo
- Natation
- Tennis de table
- Self-défense (taekwondo)
- Unihockey
- Voile
- Volleyball

11.3. Organisation

Des moniteurs expérimentés encadrent les enfants dans les salles de sport morgiennes qui sont mises à disposition.

Certains cours ont lieu durant la pause de midi, d'autres à la sortie de l'école.



12. Camps d'été (colonies)



L'ambiance des camps d'été est toujours agréable. Les enfants ont pu profiter de l'encadrement d'une belle équipe de moniteur-trice-s. Les périodes libres durant lesquels les enfants peuvent s'amuser et construire les cabanes dans la forêt sont des moments privilégiés. Les animations du soir, la boum et la kermesse sont également très appréciées. L'été est toujours riche en émotions et en moments inoubliables qui compensent largement l'important volume de travail.

Durant l'été 2017, 5 camps d'une semaine (6 jours) ont été organisés. Quatre étaient destinés aux plus jeunes de 6 à 12 ans et un cinquième aux 10 à 14 ans, totalisant ainsi 230 enfants.

Les activités sont différentes selon l'âge des enfants. Les plus grands pratiquent le VTT, l'escalade ou la spéléologie en compagnie de moniteurs expérimentés, alors que les plus petits profitent de sorties à la piscine, en plein air, d'ateliers de bricolage ou d'après-midi de jeux. Comme nouveauté

cette année, nous avons organisé une initiation à la conduite de chiens de traîneaux avec une « musher » professionnelle.

13. Locaux et mobilier scolaires

13.1. Collèges et salles de sport

Le groupe de travail « Locaux scolaires » étudie toutes les questions relatives aux locaux et au mobilier et prépare les décisions pour le Comité de direction. Le détail de leurs travaux figure au chapitre 5.2.3.

Le dossier de calcul du coût des locaux scolaires est constitué de l'inventaire des locaux, du calcul de leur coût de location et différents tableaux sur leur occupation.

Plusieurs modifications sont intervenues sur le parc immobilier durant l'exercice et ont été intégrées dans l'inventaire des locaux et le calcul de leur coût :

- a) Pour la commune de Morges :
 - Ajustement du tarif de location de la salle de gymnastique de La Longeraie



b) Pour les communes de la Couronne morgienne :

- Création d'un bureau pour une doyenne au collège En Pontet (Colombier)
- Désaffectation de l'ancienne salle ACT de la maison villageoise de Vufflens-le-Château et modification du type de salle de gymnastique

13.2. Acquisition du *Centre Marcel Barbey*

Pour rappel, le Comité de direction avait présenté en 2016 au Conseil intercommunal 2 préavis qui avaient été acceptés à une large majorité :

1. Préavis 03/08.2016 - *Modification des statuts*, afin que l'ASIME puisse devenir propriétaire d'un bien immobilier
2. Préavis 04/08.2016 - *Acquisition du Centre Marcel Barbey pour un montant de CHF 190'000.00 et demande d'un crédit d'étude de CHF 75'000.00*

Suite à ces décisions, le Comité de direction a lancé plusieurs procédures en parallèle :

- Dépôt le 28 novembre 2016 d'une demande préalable de rénovation/transformation du bâtiment auprès des autorités de la commune du Lieu. Le dossier, transmis aux autorités cantonales le 21 décembre 2016 avec un préavis favorable des autorités communales, a reçu l'aval du Service du développement territorial le 27 février 2017.
- Envoi d'un préavis-type le 19 décembre 2016 aux 9 communes de l'ASIME concernant la modification de 2 articles des statuts de compétence communale. Un de ces articles concernait l'élévation du plafond d'endettement à CHF 2'000'000.00. Les 9 Conseils généraux/communaux ont accepté ce préavis durant le printemps 2017.



La mise à l'enquête du projet de rénovation et de transformation a eu lieu du 22 avril au 21 mai 2017. Aucune opposition n'a été déposée et le permis de construire a été délivré le 12 juin 2017.

En date du 8 juin 2017, Mme Isabelle Bonvin et M. Marc Johannot ont signé avec Mme Françoise Maeder et M. Serge Guignard, membres du comité de Vacances des Jeunes, l'acte officialisant la transmission du bien immobilier entre les 2 associations.

Les travaux de rénovation et de transformation ont débuté le 3 juillet 2017. A fin 2017, le planning était respecté et le déménagement des camps est prévu durant l'été 2018.

13.3. Mobilier scolaire

Pour mémoire, le mobilier scolaire "mobile" est propriété de l'ASIME. Il est mis à disposition des établissements scolaires. Un stock de mobilier usagé (mais fonctionnel) permet des remplacements ponctuels et/ou des ajouts urgents.

Les demandes de mobilier sont transmises par les enseignants à la direction de l'établissement scolaire pour validation, puis à l'ASIME. Si le mobilier souhaité n'est pas en stock, l'achat est intégré dans le processus de renouvellement annuel du mobilier.

Chaque établissement scolaire dispose également d'un montant pour financer l'achat de petit mobilier tel que caisses de rangement, nappes de protection, tapis de sol, etc.

L'ASIME participe aux frais d'accordage des pianos, en collaboration avec le Conservatoire de Morges, et d'achats et d'entretien des machines liées aux activités scolaires (par exemple ateliers de travaux manuels).

Le récapitulatif des charges concernant le mobilier figure à l'annexe 6 du préavis 01/05.2018 du Comité de direction sur les comptes, avec les numéros de compte correspondant. La liste détaillée des achats effectués (mobilier scolaire, mobilier et matériel de gymnastique, machines) figure dans le tableau des comptes.

14. Transports scolaires

Plusieurs types de transports scolaires sont organisés et financés par l'ASIME :

- Transports dus aux particularités d'enclassement (dans un collège éloigné du domicile) ainsi que transports d'élèves de classes Ressources qui sont trop jeunes pour faire le trajet seuls
- Transports des élèves du degré secondaire dont le trajet domicile-école est supérieur à 2.5 km
- Transports pour les camps internes (école à la montagne et camps de ski à la Vallée de Joux)
- Transports pour les camps de ski (camps de ski alpin)
- Transports spéciaux tels que patinoire, piscine, etc.
- Transports pour les camps d'été (colonies)
- Transports du domicile au lieu de scolarisation pour élèves du raccordement ou du sport-art-études

En 2017, quelques particularités d'enclassement ont induit les transports suivants :

- Déplacement de quelques élèves de Chigny entre leur domicile (quartier de l'Eglantine) et le collège du Petit-Dézaley
- Déplacement de quelques élèves de Morges au collège de Lully
- Déplacement des élèves entre Aclens, Bremblens, Echichens et Romanel-sur-Morges

Pour mémoire, selon les statuts de l'ASIME, les transports des élèves du degré primaire sont organisés et financés par les communes, les transports des élèves du degré secondaires par l'ASIME.

Les frais de transports qui sont liés à une sortie culturelle, à un spectacle ou à une manifestation particulière sont intégrés dans les demandes de remboursement concernant cet événement.

Le récapitulatif des charges concernant les transports figure à l'annexe 7 du préavis 01/05.2018 du Comité de direction sur les comptes.

15. Conclusion

L'année 2017 a été marquée par l'acquisition du *Centre Marcel Barbey* et le lancement des travaux de rénovation et de transformation. Ce projet est venu s'ajouter aux différents chantiers d'amélioration dans lesquels le Comité de direction s'est engagé depuis quelques années, générant un important surcroît de travail.

Deux objectifs fixés ont été atteints :

1. Le *Centre Marcel Barbey* est devenu propriété de l'ASIME en juin et les travaux de rénovation et de transformation ont débuté durant l'été
2. Les démarches concernant le transfert des collaborateurs des camps à l'ASIME ont abouti et permettront une mise en oeuvre au 1^{er} janvier 2018

En revanche, le 3^e objectif concernant la réorganisation du cabinet dentaire n'est pas encore atteint. L'étude de différentes variantes est en cours dans le but de réduire le déficit.

Le Comité de direction est satisfait des résultats atteints et exprime sa reconnaissance à l'ensemble de ses collaboratrices et collaborateurs pour leur engagement et pour la qualité des prestations fournies. Il relève à nouveau l'excellente collaboration avec les directions scolaires, les différents partenaires ainsi que chacune des communes membres.

Annexes

1. Liste des membres du Conseil intercommunal
2. Liste des membres du Comité de direction
3. Liste de membres du Conseil d'établissement
4. Liste des collaborateurs fixes
5. Vœux exprimés par la Commission de gestion
6. Rapport d'activités du Conseil d'établissement
7. Rapport d'activité de l'Etablissement primaire de Morges Est
8. Rapport d'activité de l'Etablissement primaire de Morges Ouest
9. Rapport d'activité de l'Etablissement secondaire de Morges Beausobre

Annexe 1 : Liste des membres du Conseil intercommunal

Commune	Prénom	Nom	Titre	Fonction
Aclens	Stéphane	Demierre	Municipal	Commission Gestion et Commissions préavis 01 et 02/02.2017 (démission au 30.09.17)
	Valérie	D'Ascoli	Conseillère générale	Scrutatrice suppléante puis scrutatrice et Commissions préavis 03 et 04/02.2017
Bremblens	Karine	Ropraz	Municipale	Suppléante Commission gestion, Commissions préavis 03 et 04/02.2017 et Budget 2018
	Pascal	Grütter	Conseiller général	Commission Gestion et Commissions préavis 01, 02/02.2017 et 06/06.2017
Chigny	Aleksandra	Capraro	Municipale	Commission Gestion et Commissions préavis 01, 02/02.2017 et Budget 2018 (démission au 31.12.2017)
	Tania	Larequi	Conseillère communale	Commission préavis 06/06.2017
Echichens	Philippe	Jobin	Municipal	Président jusqu'en juin 2017
	Anna	Bauer Dörries	Conseillère communale	Déléguée au Conseil d'établissement
Lully	Marc	Winges	Syndic	Vice-président puis Président dès juillet 2017
	Emile	Tasev	Conseiller général	Scrutateur puis scrutateur suppléant, Commission budget 2018 et suppléant Commission gestion
Morges	Jean-Jacques	Aubert	Municipal	Commission budget 2018 et délégué au Conseil d'établissement
	Mélanie	Wyss	Municipale	Scrutatrice puis scrutatrice suppléante
	Claire	Martinet	Conseillère communale	Déléguée au Conseil d'établissement
	David	Guarna	Conseiller communal	Commission budget 2018
	Sylvie	Fay	Conseillère communale	Déléguée au Conseil d'établissement
	Romina	Garofalo	Conseillère communale	
	Pierre Marc	Burnand	Conseiller communal	Commission Gestion et Commissions préavis 01, 02/02.2017 et 06/06.2017
	Katharina	Dellwo Bauer	Conseillère communale	
Romanel-sur-Morges	Pierre	Lanthemann	Syndic	Commission Gestion et Commissions préavis 01, 02/02.2017
	Nicole	Lemaire	Conseillère générale	Scrutatrice suppléante puis scrutatrice
Tolochenaz	Salvatore	Guarna	Syndic	Vice-président dès juillet 2017
	Martine	Blauth	Conseillère communale	
Vufflens-le-Château	Pierre	Siegwart	Municipal	Commissions préavis 03, 04/02.2017 et 06/06.2017
	Sylvie	Grin van Hamel	Conseillère générale	

Annexe 2 : Liste des membres du Comité de direction

Commune	Prénom	Nom	Titre	Fonction	Dicastère
Romanel-sur-Morges	Isabelle	Bonvin	Municipale	Présidente	Affaires générales
Aclens	Françoise	Wüthrich	Syndique	Vice-présidente	Camps et sports
Echichens	Giuseppe	Biancanielo	Municipal		Bâtiment scolaires Couronne
Morges	Philippe	Dériaz	Municipal		Bâtiments scolaires Morges
Vufflens-le-Château	Maria-Pia	Dubey	Municipale		Transports
Morges	Sylvie	Podio	Municipale		Santé
Tolochenaz	Andreas	Sutter	Municipal		Finances

Annexe 3 : Liste des membres du Conseil d'établissement

Prénom	Nom	Localité	Quart	Appartenance
Karina	Rigoli	St-Saphorin	Les parents	Beausobre
Karine	Biancaniello	St-Saphorin	Les parents	Beausobre
Funda	Savci	Morges	Les parents	Morges Est
Christine	Demestral Prahin	St-Saphorin	Les parents	Morges Est
Fatima	Bras	Morges	Les parents	Morges Ouest
Joëlle	Bachmann Tolotta	Lully	Les parents	Morges Ouest
Eric	Lunder	Gollion	Les professionnels de l'école	Beausobre
Luc	Schlaepi	Morges	Les professionnels de l'école	Beausobre
Myriam	Corthésy	Morges	Les professionnels de l'école	Morges Est
Valérie	Rochat	Morges	Les professionnels de l'école	Morges Est
Pierre-Alain	Cordey	Morges	Les professionnels de l'école	Morges Ouest
Anne	Christinat de Buren	Denens	Les professionnels de l'école	Morges Ouest
Claude-André	Mayor	Morges	La société civile	Médecin scolaire
Simon	Monnin	St-Saphorin	La société civile	Club nautique
Frédéric	Klink	Morges	La société civile	Ecole de cirque
Daniel	Vouillamoz	Morges	La société civile	AJEMA
Danielle	Perrin	Echichens	La société civile	APE d'Echichens
Francine	Dambach Corsten	Vufflens-le-Château	La société civile	APE Vufflens-le-Château
Maria-Pia	Dubey	Vufflens-le-Château	Les autorités	Comité de direction
Giuseppe	Biancaniello	St-Saphorin	Les autorités	Comité de direction
Anna	Bauer Dörries	Echichens	Les autorités	Conseil intercommunal
Jean-Jacques	Aubert	Morges	Les autorités	Conseil intercommunal
Sylvie	Fay	Morges	Les autorités	Conseil intercommunal
Claire	Martinet	Morges	Les autorités	Conseil intercommunal

Annexe 4 : Liste des collaborateurs

Le tableau suivant présente la liste des collaborateurs fixes (inscrits dans l'organigramme).

Secteur d'activité	Prénom	Nom	Fonction
Administration	Marc	Johannot	Directeur administratif
	Corinne	Borboën	Secrétaire
	Jacqueline	Botteron	Secrétaire
Cabinet dentaire scolaire	Jocelyne	Pouet-Piccerelle	Médecin-dentiste et responsable du cabinet dentaire scolaire
	Sandra	Boffa	Collaboratrice
	Sabrina	Mercuri	Assistante dentaire
	Antoinette	Pelliccione	Collaboratrice
Camps	Olivier	Fournier	Responsable des camps
	Yves	Baume	Animateur
	Sébastien	Chapuis	Animateur
	Philippe	Falcy	Cuisinier

La liste des collaborateurs occasionnels (Eveil à l'art, devoirs surveillés, école à la montagne, camps de ski, camps d'été, sport scolaire facultatif) peut être mise à disposition de la Commission de gestion.

Annexe 5 : Vœux exprimés par la Commission de gestion

No	Vœu	Point de situation
2016 – n° 1	Que le Comité de direction prenne position sur les vœux de la Commission de gestion et communique cette position avant la séance du Conseil à la Commission de gestion, de manière à ce que cette dernière puisse à son tour se positionner avant la séance.	
2016 – n° 2	Que le Comité de direction prenne les mesures nécessaires (par exemple en désignant une personne responsable) pour que le site internet du Conseil d'établissement soit tenu à jour.	Les pages du Conseil d'établissement sont mises à jour par sa secrétaire. Il est prévu d'intégrer ces pages dans le futur site de l'ASIME. Faute de temps, ce travail n'a pas encore pu être réalisé.
2015 – n° 2	Que le Comité de direction veille à ce que, dans toute la mesure du possible, la planification des nouveaux locaux scolaires permette d'éliminer la location de locaux à des tiers.	La réflexion est en cours au sein du groupe de travail « Locaux scolaires ».
2014 – n° 16	Que le Comité de direction envisage toutes les pistes et les mette rapidement en œuvre pour ramener le déficit du cabinet dentaire scolaire à un niveau raisonnable.	La réflexion est en cours au sein du Comité de direction.

**Annexes 6 à 9 : Rapports d'activités du Conseil
d'établissement et des établissements de Morges Est, Morges
Ouest et Morges Beausobre**

RAPPORT 2017 DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT (CET)

En 2017, le Conseil d'établissement s'est réuni à trois reprises soit les :

- 4 avril 2017
- 12 juin 2017
- 19 septembre 2017

Les procès-verbaux sont à disposition à l'adresse www.e-morgesouest.ch sous Autorités, Conseil d'établissement, dès leur approbation.

Activités du CET

Lors de la première séance du Conseil d'établissement, il a été procédé à l'élection de la Présidente, du Vice-président et de la Secrétaire. Le rôle et les compétences du CET ont été évoqués.

Comme à l'accoutumée, le CET a validé deux demi-journées de congé soit le mercredi avant l'Ascension et le vendredi après-midi avant les vacances d'été.

Le Conseil d'établissement a accepté la demande de dérogation 5-6P formulée par l'établissement de Morges Ouest.

Activités du quart « parents »

Le quart « parents » a à nouveau soulevé le problème de l'accueil parascolaire pour les enfants de 7^{ème} et 8^{ème} année qui n'ont pas de lieu d'accueil après avoir terminé leur repas de midi. Ils sont livrés à eux-mêmes.

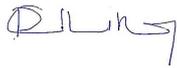
Activités du quart « professionnels de l'école »

Le projet « Lift » qui été mis en place par l'établissement secondaire et qui permet à certains élèves d'effectuer des stages de longue durée en entreprise a été présenté au Conseil d'établissement par l'enseignant qui conduit le projet à Beausobre, M. Weissbrodt.

Le projet « Morges-Beausobre, mesures socio-éducatives » a fait également l'objet d'une présentation au Conseil d'établissement par le directeur de l'établissement secondaire, M. Schlaeppi.

Activités du quart « autorités »

M. Züger, municipal à Morges, a présenté le projet de construction d'une école à « Morges Gare Sud »



M.-P. Dubey
Présidente



S. Truan
Secrétaire

Réf. : «MC/mj»

Morges, le 20 décembre 2017

Rapport de gestion 2017

1) Structure de l'établissement et direction

A la rentrée d'août 2017, l'Etablissement primaire de Morges Est comptait 100 enseignant-e-s et 955 élèves répartis dans 53 classes et 8 collèges.

La direction est assurée par Mme Myriam Corthésy, qui est assistée dans ses tâches par cinq doyennes :

- Mme Nuzzo a la responsabilité des écoles de Romanel, Echichens et Colombier, ainsi que de la conduite pédagogique du cycle 1 et de l'Espace ressources.
- Mme Stoeckli est référente pour le collège de la Gracieuse. Elle assume la conduite pédagogique des COES et du MCDI.
- Mme Wettstein, référente du collège de Chanel, conduit les équipes pédagogiques des 7-8P et du CIF.
- Mme Fischer assume un décanat principalement organisationnel : élaboration des horaires, enclassements, implantation du numérique, suivi de la formation continue, lien avec le dépositaire, groupe des élèves HP.
- Mme Février a la responsabilité des écoles de Pré-Maudry, du Square Central et du Bluard, mène la conduite pédagogique des 5-6P et la conduite de la Commission culturelle.

Trois secrétaires, Mmes Nicole Page, Catherine Léonardi et Marianne Jaccaud, viennent seconder cette équipe dans la gestion administrative.

Horaires de notre Etablissement :

1 à 6P Morges	08h.45 – 12h.05 et 14h.05 – 15h.40
7-8P	08h.00 – 12h.05 et 14h.05 – 15h.40
Colombier	08h.30 – 11h.50 et 13h.55 – 15h.30
Echichens	08h.20 – 11h.40 et 13h.45 – 15h.20
Romanel-sur-Morges	08h.40 – 12h.00 et 14h.00 – 15h.35

2) Projet d'Etablissement

Le projet d'établissement 2017-2018 porte sur la prévention contre le harcèlement. Le Conseil de direction a suivi une formation donnée par Mme Emmanuelle Piquet.

De septembre à décembre, les enseignants ont reçu divers textes et vidéos portant à la réflexion et aux regards croisés, en vue d'une journée pédagogique qui réunira les trois établissements scolaires morgiens le 17 janvier 2018.

Dès la rentrée 2018, le projet permettra d'ouvrir trois faisceaux différents : la prévention, l'identification (outils permettant de déterminer s'il s'agit de harcèlement ou non) et le processus (savoir à qui s'adresser).

3) Activités culturelles et sportives

- **EVEIL A L'ART**

Dans le cadre de l'activité "Eveil à l'art" et en collaboration avec le Théâtre de Beausobre, l'école de théâtre Acte et l'école de danse de la Côte, les élèves de 7P des Etablissements de Morges Est et de Morges Ouest se sont regroupés les 13,14 et 15 juin 2017 pour des spectacles (cirque, danse, théâtre) et des ateliers (maquillage, danse, sons et lumières, etc.) à Beausobre.

- **FETE DE LA TULIPE**

En décembre, les enseignantes de 1-2P (3 classes des villages et 8 de Morges) qui le désirent ont pu se rendre avec leurs élèves au centre horticole de Morges afin d'y planter des bulbes de tulipes.

- **SPECTACLES**

- Spectacle « Bamin'Opera » les 6, 10 et 13 mars 2017 pour les élèves de 1 à 4P au théâtre de Beausobre,
- Spectacle/projection « Visages d'enfants » le 2 octobre 2017 pour les élèves de 5 à 8P au théâtre de Beausobre ;
- Spectacle « Caméléon » dans le contexte de la « journée Osez tous les Métiers » pour les élèves de 8P le 2 novembre 2017 au foyer du théâtre de Beausobre.

- **SORTIES**

Environ 32 sorties culturelles et 30 sorties sportives (dont patinoire et piscine) ont été organisées par les enseignant-e-s, parmi lesquelles :

- Visite du musée romain à Vidy ;
- Festival BDFil à Lausanne;
- Visite du musée cantonal d'archéologie et d'histoire à Lausanne;
- Visite de la RTS à Lausanne;
- Visite du musée Chaplin's World;
- Visite de la fondation de l'Hermitage à Lausanne;
- Festival cinéma jeune public à Lausanne ;
- Concert de musique classique à l'Octogone à Pully

Toutes les classes ont également vécu une course d'école.

- **JOUTES**

- 1-2P, 2 juin 2017 au Parc de Vertou à Morges ;
- 3-4P, 7 juin 2017 au Collège d'Echichens ;
- 5-6P, 21 juin 2017, au Petit-Dézaley à Morges.
- 7P, 26 juin 2017
- 8P, 27 juin 2017.

4) Activités de prévention et promotion de la santé

L'équipe santé est composée de Mme Myriam Corthésy, directrice, Mme Elodie Wettstein, déléguée PSPS, Mmes Christiane Berger et Chantal Zollinger, infirmières scolaires, M. le Dr Claude-André Mayor, médecin scolaire, Mme Séverine Bregger, médiatrice, et Mme Reina Blondel, psychologue PPLS. Elle se réunit toutes les 6 semaines pour échanger de manière générale sur le climat d'établissement et construire des projets de prévention visant à promouvoir la santé.

Plusieurs actions ont été organisées :

Action Innocence	Prévention et de protection contre les dangers que courent les enfants et adolescents sur internet	13.01. et 02.02. 02.02.	5P 7P
Profa	Education sexuelle	janvier-février	3P,3- 4P, 6P, 8P et COES
Gendarmerie	Prévention routière avec intervention en classe	novembre	classes des villages
Gendarmerie vaudoise	Prévention délinquance juvénile	janvier	8P
Société Suisse de Sauvetage	Prévention des accidents en milieu aquatique	mai-juin	1-2P Morges
Police Région Morges	Prévention routière avec intervention en classe	Octobre et novembre	1-6P Morges
Police Région Morges	Jardin de circulation	mai	7-8 P Morges

Myriam Corthésy
 Directrice

Rapport 2017 de l'Établissement primaire de Morges Ouest

Lors de la rentrée d'août 2017, l'Établissement primaire de Morges Ouest a accueilli 858 élèves provenant des communes de Morges, Lully, Tolochenaz, Chigny et Vuflens-le-Château qui ont été répartis dans 44 classes de 1P à 8P. L'effectif des élèves est resté constant. L'enseignement est assuré par 90 maîtresses et maîtres qui sont encadrés par un conseil de direction composé de quatre doyennes, Annelise Wyss, Alexia Pittet, Michèle Srahm, Lise Vermot et d'un directeur, Pierre-Alain Cordey.

Répartition des élèves par degrés, cycles et collèges.

Par cycles :				Par collèges :	
1P	113			Vuflens	64
2P	80	193		Tolochenaz	75
3P	120			Lully	92
4P	117	237	430	Dézaley	272
5P	105			Vogéaz	55
6P	107	212		Charpentiers	39
7P	115			Jardins	45
8P	101	216	428	Burtignière 7	115
				Burtignière 8	101
TOTAL			858		858

Deux départs à la retraite sont à signaler. Celui de M. Jean-Luc Pasche, enseignant et doyen, au 31 juillet 2017 et celui de Mme Anne Leray, assistante de direction, au 31 décembre 2017. Nous les remercions pour la somme de travail effectué durant tant d'années au service de l'école.

Comme le témoignent les nombreuses activités ci-dessous, nous avons à cœur d'offrir à nos jeunes des conditions favorables à l'acquisition de connaissances et de compétences globales qui leur permettent d'exercer au mieux leur métier d'élève et de réaliser leur cursus scolaire dans de bonnes conditions.

Cette année 2017 a été marquée par une prise de conscience de l'obsolescence de quelques écoles morgiennes et de la nécessité d'anticiper les futurs besoins scolaires. En effet, si les effectifs de l'Établissement primaire de Morges Ouest sont restés stables ces dernières années, il est indispensable de prévoir des rénovations et / ou de nouvelles constructions pour absorber l'arrivée des futurs habitants dans les quartiers de En Cornachon (Tolochenaz), de l'Eglantine et de Morges Gare-Sud (Morges).

Promotion de la santé et de prévention en milieu scolaire (PSPS)

En préambule, nous souhaitons remercier Mme Valérie Mutschler, déléguée PSPS, pour l'énorme travail réalisé dans la prévention depuis 2006. Ayant quitté cette fonction en juin, elle est remplacée par Mme Valéryne Fontolliet.

Nous arrivons au terme du projet d'établissement «Le RESPECT, pour mieux vivre ensemble», qui a duré trois ans. Les activités suivantes ont eu lieu cette année : des ateliers théâtre pour les élèves du Petit-Dézaley et de Lully conduits par Catherine Guggisberg et Anne-Laure Brasey, comédiennes ; un questionnaire aux élèves et aux enseignants pour faire le bilan du projet et repérer les besoins des élèves en matière de prévention ; une sortie des enseignants au musée Chaplin's Word le 6 mai ; l'utilisation du matériel de résolution de conflits « Vers le Pacifique » par les élèves du collège des Jardins ; l'intervention du groupe FORCE (prévention de la violence et de l'exclusion) dans les classes

de 7P en novembre ; un spectacle pour les élèves de 8P de la troupe Le Caméléon « Tous unis, tous pourris » sur le thème du cyber-harcèlement.

Médiation

La grande majorité des situations traitées en médiation (83%) concernaient les problèmes relationnels entre pairs (conflits, exclusions, ...). De manière plus occasionnelle, nous avons suivi des élèves rencontrant des difficultés personnelles (anxiété, phobie scolaire, mal-être). Ce type de médiations a représenté 12% du total de nos entretiens. Enfin, 5% des médiations étaient en lien avec une attitude négative des élèves en classe (classes où il y a du chahut, des problèmes de discipline, ...). Les situations ont été traitées le plus souvent de manière individuelle ou en petits groupes (81%). Les interventions avec une classe entière ont représenté 19% du total. Près de la moitié des demandes d'intervention sont venues des élèves (48%), 36% des enseignants, 7% des parents, 7% de la direction. Les médiations restantes ont été initiées par les médiatrices. La majeure partie des situations traitées (83%) concernaient des élèves du cycle 2 (5P à 8P). Seules 17% des médiations concernaient des élèves du cycle 1 (1P à 4P).

Les médiatrices font partie du groupe PSPS et prennent part aux activités liées au thème du respect organisées tout au long de l'année. Concernant la médiation de façon plus spécifique, les médiatrices suivent régulièrement des cours de formation continue et participent aux séances de supervision tout au long de l'année 2017. Elles font également partie d'un groupe en phase d'élaboration : le groupe « classes en crise », visant à amener un soutien aux enseignants rencontrant des difficultés importantes au sein de leur classe.

Commission Culturelle

Durant l'année 2017, l'Etablissement de Morges Ouest a proposé des spectacles de grande qualité et variés aux élèves de l'Etablissement.

L'année a démarré par une invitation au voyage à travers l'Afrique grâce à la Compagnie Punta Negra. Dans ce spectacle interactif destiné aux élèves de 5 à 8P, se sont succédés contes, danses, musiques et chants dans un rythme joyeux et entraînant. Les comédiens, les danseurs et musiciens ont mis tout en œuvre pour faire découvrir la richesse de la culture africaine aux élèves enthousiastes de Morges Ouest.

En mars 2017, les élèves de 3 et 4P ont pu assister à un spectacle de sensibilisation à l'opéra. Il s'agissait du spectacle interactif « Bambin Opéra ». A travers neuf extraits d'opéras de compositeurs célèbres allant de Monteverdi à Bernstein en passant par Mozart ou Verdi, la cantatrice et sa pianiste ont interprété devant les enfants des airs célèbres. Ces derniers ont alors découvert, en chantant et en frappant des rythmes, la passion d'un art souvent réservé aux adultes.

Le dernier spectacle proposé de l'année a été organisé en collaboration avec le théâtre de Beausobre en mai 2017. Destiné aux 1 et 2P, il a eu lieu dans un espace théâtral inédit : un véritable camion de pompier aménagé pour accueillir une trentaine de personnes. Dans ce lieu insolite créé afin de promouvoir la lecture à travers la France, une conteuse sur laquelle étaient projetés des effets lumineux a présenté l'histoire de « l'ours qui avait une épée ». Le camion à histoires est un lieu à l'échelle des enfants qui permet une plus grande proximité entre l'actrice et son public et de ce fait une écoute très attentive de la part des enfants. Ce magnifique spectacle nous a éblouis par sa magie et sa poésie.

En octobre 2017, au théâtre de Beausobre, les élèves de 5 à 8P ont assisté au magnifique spectacle « Monsieur Kipu » adapté d'un livre de David Williams. La thématique des sans-abris et de l'exclusion a été abordée avec tendresse et surtout humour. Les acteurs masqués de la compagnie « L'éfrangeté » déambulaient dans un décor de théâtre modulable, où trappes et portes s'ouvraient et se refermaient au gré des scènes pour le plus grand bonheur du public.

Pour terminer l'année 2017, les 3 et 4P de l'Etablissement ont assisté à une projection cinématographique en avant-première au cinéma Odéon. « L'extraordinaire week-end de la famille

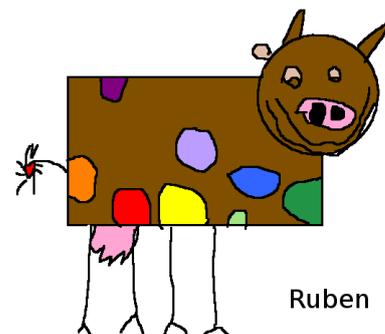
Moll », un film familial suisse, est adapté de l'œuvre d'Edith Oppenheim-Jonas. Ce long-métrage met en scène une palette d'acteurs de premier plan et cinq enfants acteurs excellents et touchants auxquels se sont identifiés les élèves. Un beau moment de partage entre les enseignants et leurs élèves.

Médias, Images, Technologies de l'Information et de la Communication MITIC

Dans le domaine technique, le collège de Lully a été repris par le service technique de l'état. M. Sutter, Municipal des écoles de Tolochenaz, a pris contact avec le CIPEO (centre informatique pédagogique pour l'enseignement obligatoire) afin de connaître les mises à niveau technique à effectuer pour une reprise du parc informatique tolochinois. La commune de Vufflens-le-Château a voté un crédit pour moderniser les installations informatiques.

Le CIPEO est souvent interpellé par les enseignants de l'établissement pour des soucis de fonctionnement des ordinateurs. Les dépannages sont réglés dans un laps de temps irrégulier qui s'explique par la surcharge de travail du service technique de l'état. Cela occasionne un supplément de travail à la Responsable Informatique de l'établissement.

Sur le plan pédagogique, les projets informatiques sont nombreux, riches et variés : des films d'animation, un yearbook, des cartes pour diverses fêtes, des photophores, des pubs et présentations de livres, des affiches... Les enseignants de Morges Ouest sont très inventifs!



L'éducation physique

Tous les élèves pratiquent l'éducation physique à raison de 3 périodes hebdomadaires. Les élèves des classes de 3èmes à 6èmes années bénéficient d'un cours de natation de 45 minutes à quinzaine. En hiver, toutes les classes de 7èmes et 8èmes patinent à Morges quatre fois par année. Les plus jeunes ont aussi la possibilité de s'y rendre à l'initiative des enseignantes. Deux tournois destinés aux 7P et 8P ont eu lieu avant les vacances de Pâques. Chaque volée a participé à des activités à la patinoire ou en salle de gymnastique. L'année scolaire 2016-2017 s'est terminée avec 5 matinées de joutes sportives.



Valéryne Fontolliet (déléguées PSPS), Aurélie Moinat et Christine Moessner (médiatrices), Annelise Wyss et Michèle Strahm (doyennes et responsables de la Commission Culturelle), Mélanie Genton (PResMITIC), Mireille Bianchin (répondante éducation physique) et Pierre-Alain Cordey, (directeur).

**Etablissement secondaire
de Morges Beausobre**

RAPPORT ANNUEL

sur les activités de l'établissement en 2017

*Le masculin est utilisé au sens générique pour améliorer la fluidité des textes ;
il désigne les enseignantes et les enseignants.*

1. EFFECTIFS

Au 1^{er} octobre 2017, l'établissement comptait 668 élèves, répartis dans 34 classes, 5 doyen-ne-s et 84 enseignants (61,10 ETP). Les horaires n'ont pas subi de modification malgré l'entrée en vigueur du nouvel horaire CFF, soit 08h00-12h05 et 14h05-15h40, voire 16h25.

	ANNÉES ET VOIES	NOMBRE D'ÉLÈVES	NOMBRE DE CLASSES
9 ^e	voie pré-gymnasiale	124	6
9 ^e	voie générale	101	5
9 ^e	classe DES	21	1
10 ^e	voie pré-gymnasiale	100	4
10 ^e	voie générale	105	6
10	classe DES	14	1
11 ^e	voie pré-gymnasiale	94	4
11 ^e	voie secondaire générale	97	6
11 ^e	classe DES	12	1

2. ACTIVITES

2.1 ACTIVITES SPORTIVES

L'établissement a organisé 5 camps de ski d'une semaine sur quatre sites différents (Vers L'Eglise, Barboleusaz, Saint-Luc et La Lenk). Les élèves des 11 classes de 9^e année ont participé à ces activités et ont pu profiter de conditions d'enneigement suffisantes au cours de ces camps, ce qui a favorisé la pratique des sports de neige ainsi que le plaisir des élèves et de leurs enseignants.

Les joutes sportives 2017 se sont déroulées lors de la dernière semaine de l'année scolaire.

Les élèves 9^e années ont pu profiter de sillonner la forêt d'Apples dans le cadre d'une course d'orientation. 1h15 de course qui se sont déroulées dans la bonne humeur et le fair-play. Si nous avons déjà eu la chance de pouvoir utiliser des postes électroniques l'an dernier, une autre petite nouveauté cette année : un logiciel permettant un classement encore plus rapide et professionnel.

Les 10^e années ont eu la chance de tester la toute nouvelle formule du biathlon. Si les années précédentes les équipes étaient séparées en deux groupes, l'un au parc de Vertou pour le biathlon/beachvolley et l'autre à Beausobre pour le football, puis inversement, nous avons cette année réuni toute la volée pour une journée sportive tous ensemble au Parc de Sports, à Morges. Alors que certaines équipes s'affrontaient sur les terrains de football du FC Forward Morges, les autres naviguaient entre le volley et le biathlon (trottinette et tir de précisions). Le bilan de cette nouvelle formule a été plus que positif tant du côté des élèves que des enseignants; raison pour laquelle elle sera reconduite en 2018.

Le tournoi de handball pour les 9^e années, dans les salles de gym de Beausobre, a permis de terminer l'année scolaire en beauté. A nouveau séparées en deux groupes, les équipes se sont affrontées soit le mercredi, soit jeudi matin. Comme toujours, un classement et podium séparés pour chacune de ces deux matinées a eu lieu. C'est donc dans une ambiance chaleureuse et remplie de motivation que cette semaine sportive s'est achevée !

La file d'éducation physique tient à remercier tous les enseignants qui ont contribué au bon déroulement de ces journées sportives, ainsi que les élèves pour leur engagement et les progrès réalisés tout au long de l'année.

2.2 ACTIVITES CULTURELLES

En raison de l'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit de B2, cette année scolaire a vu la mise en place la collaboration rapprochée de l'établissement et de la Ville de Morges. L'objectif d'inciter aux élèves à aborder la thématique des énergies renouvelables de manière transversale nous a amenés à solliciter les enseignants de toutes les disciplines. Ils ont commencé à construire des activités spécifiques à leurs branches visant, pour certaines, un produit fini qui permettra à l'établissement de venir enrichir l'exposition permanente installée dans le hall de B2 par la Ville de Morges.

2.3 PROMOTION DE LA SANTE

Le projet « Bouge ta classe » a été reconduit. Il amène les classes de 10^e année à participer à un tournoi de balle à deux camps durant la récréation, ce qui donne lieu à un classement au terme de l'année scolaire. En marge des cours d'éducation physique, ces moments permettent de promouvoir le mouvement et visent à également à sensibiliser à une alimentation saine au travers de la distribution de fruits par les élèves des classes de 9^e après chaque match.

L'équipe pluridisciplinaire a également mis en place un questionnaire à destination des élèves. Celui-ci a permis d'obtenir leur perception du climat d'établissement ainsi que

des informations sur les préoccupations et valeurs qui leur semblent importantes ou prioritaires dans le cadre scolaire.

2.4 MESURES SOCIO-EDUCATIVES

L'établissement conduit un projet visant à développer les compétences socio-éducatives au sein de l'établissement secondaire de Morges Beausobre dont par exemple, des coachings élèves et bénéficie d'une expertise d'un éducateur. Ce projet est soutenu par la Direction générale de l'enseignement obligatoire (DGE0) comme projet pilote.



Luc Schlaeppli, directeur